

Bertrand
TRUTTMANN

Jean-Baptiste
NICOLAS



Stéphanie
MORICE

46, Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICETRE

constat@act94.com 01.49.87.08.05

Site web: <http://www.dtn-huissiers.fr>



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Article 35 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006 modifié par décret n°2009-160 du 12 février 2009

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE
TROIS FEVRIER
DE 11H A 12H10**

A LA REQUETE DE :

La SOCIETE CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.259.850.270,00 €, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est 50 Boulevard Sébastopol - 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège,

Pour qui domicile est élu :

Cabinet de la SELARL MAKOSSO ORHON FERNANDES-BENCHETRIT, agissant par le biais de Maitre Harry ORHON, Avocat au Barreau du VAL DE MARNE, demeurant 15 Boulevard de Strasbourg 94130 NOGENT SUR MARNE, Toque Palais CRETEIL PC 31, Téléphone : 01 49 77 10 04 lequel se constitue et occupera sur les présentes poursuites de saisie immobilière et ses suites,

► Qu'en vertu :

La grosse exécutoire d'un jugement du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, rendu le 20 février 2024, signifié le 2 mai 2024, définitif selon certificat de non appel en date du 9 juillet 2024,

Une hypothèque judiciaire provisoire publiée au SPF de CRETEIL, 2^e Bureau, le 4 septembre 2023, volume 2023 V numéro 8902, et une hypothèque judiciaire définitive publiée au SPF de CRETEIL, 2^e Bureau, le 17 juillet 2024, volume 2024 V numéro 5289,

La requérante est créancière de :

[REDACTED], célibataire, [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Suite à la signification du Commandement Immobilier, en date du 26 Décembre 2024, et en application des articles 15-10, 35 et 36 du décret du 27 juillet 2006, la requérante entend faire dresser ce jour un descriptif du bien immobilier sis 83 rue Paul vaillant Couturier 94320 THIAIS

Que le présent constat est dressé en vue d'une procédure de vente à venir.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Bertrand TRUTTMANN, Membre de la Société Civile Professionnelle DEVAUD TRUTTMANN et NICOLAS, Commissaire de Justice Associés près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL, demeurant au KREMLIN BICETRE (94270) 46, avenue de Fontainebleau, soussigné,

Me suis transporté ce jour sur place 83 rue Paul vaillant Couturier 94320 THIAIS, à 11 H accompagné serrurier de deux témoins et du métreur.

Leur présence fut nécessaire du fait de l'absence de réaction de [REDACTED] ma lettre suivie du 8 Janvier 2025 distribuée le 10 janvier

Sur place, après avoir sonné et interphoné, personne ne répondant à mes appels je fais procéder à l'ouverture de la porte par le serrurier. Ce dernier commence à percer la serrure lorsque [REDACTED] Elle m'explique qu'elle est en entretien visio et qu'elle ne n'avait entendu sonner. Quant à l'absence de réponse à la lettre suivie, elle m'informe ne plus demeurer à cette adresse mais à Marseille.

Où je procède aux constatations suivantes :

DESCRIPTION DU BIEN

DESIGNATION

DESIGNATION GENERALE DE L'IMMEUBLE :

Dans un ensemble immobilier situé à THIAIS (VAL-DE-MARNE), 83-85 rue Paul Vaillant Couturier, cadastré section X numéro 148, lieudit ,85 rue Paul Vaillant Couturier, pour une superficie de 00 ha 25a 31ca,

Désignation des biens saisis :

Lot 70 :

Un APPARTEMENT de 4 pièces, situé au 3° étage du Bâtiment B à gauche sur le palier, comprenant : entrée, cuisine, salle de séjour, trois chambres, salle de bains, WC avec lavabo, rangement ;

Et les trois cent quatre-vingt-quatorze / dix millièmes (394/10.000emes) des parties communes générales, '

Lot 43 :

Bâtiment B, an sous-sol cave numéro 3, 1°porte à droite ;

Et les neuf / dix millièmes (9/10.000emes) des parties communes générales,

Lot 102

A l'extérieur, parking numéro 76 ;

Et les quatorze / dix millièmes (14/10.000emes) des parties communes générales,

DESCRIPTIF DE L'IMMEUBLE :

A cette adresse s'élève un immeuble de trois étages sur rez de chaussée surélevée, faisant partie d'un ensemble immobilier

Le syndic est NEXITY, 4 rue de PARIS à CRETEIL, les charges sont de 380 euros par mois, la taxe foncière est de 1400 euros ; selon les déclarations de [REDACTED]

OCCUPATION DES LIEUX :

- Les lieux sont occupés par [REDACTED]

L'appartement au quatrième niveau porte gauche, est composé :

Une entrée, couloir, cuisine, trois pièces, salle d'eau, wc

Lien pour la visite virtuelle :

<https://psi.gesthelp.eu:80/marzipano/truttmann/604221/>



ENTREE

Le sol est recouvert d'un parquet, en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture, en bon état,
Le plafond est recouvert de peinture, en bon état

Cet espace est équipé :

- D'un interphone, sonnette, serrure, blindage
- D'un éclairage plafonnier
- D'un disjoncteur et tableau de fusibles

CUISINE

Coté gauche :

Espace ouvert sur la pièce principale
Le sol est recouvert de carrelage, en bon état,
Les murs sont recouverts de peinture, en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état

Cet espace est équipé :

- D'un plan de travail en « U » reposant sur placards avec électroménagers encastrés avec un évier en inox,
- Des placards hauts
- D'un point lumineux au plafond,
- D'une installation pour machine à laver
- D'une fenêtre aluminium double vitrage basculante
- D'un placard mural,
- D'un radiateur de chauffage
- Bouche d'aération haute
- Un îlot séparatif de la pièce principale

SALLE A MANGER / SEJOUR

Face :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs est recouvert de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- De trois fenêtres aluminium coulissantes vitrage simple avec trois panneaux vitrés fixes
- D'une bouche d'aération sur fenêtre
- De deux points lumineux plafonnier
- D'un radiateur de chauffage



COULOIR

Porte face :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs est recouvert de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux plafonnier

Ce couloir dessert la salle d'eau, les toilettes, deux chambres.

DEBARRAS

Première porte droite :

Le sol est recouvert d'un linoléum en état d'usage,
Les murs est recouvert de papier peint en état d'usage.
Le plafond est recouvert de plaques de polystyrène en état d'usage.

Cet espace est équipé :

- D'un point lumineux plafonnier

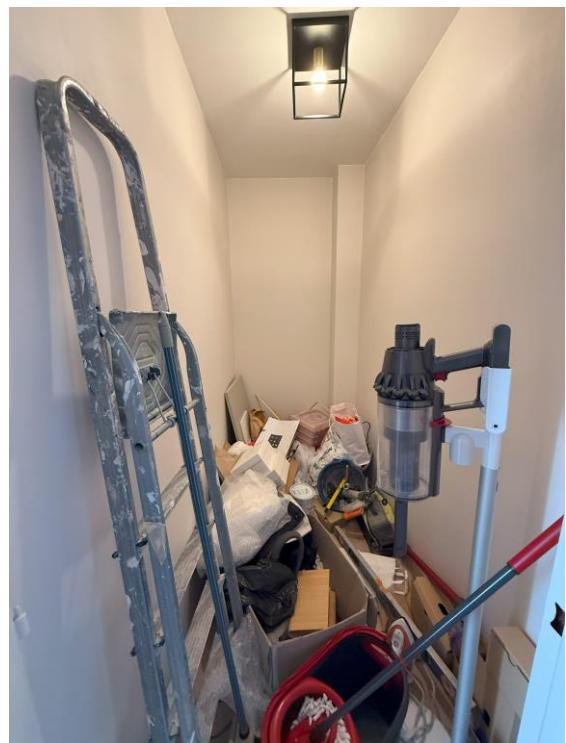
PIECE

Deuxième porte droite :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs est recouvert de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- De points lumineux plafonnier et latéraux
- D'un radiateur de chauffage
- D'une fenêtre aluminium coulissante avec vitrage simple, et un panneau vitré fixe



PIECE

Porte fond du couloir face :

Le sol est recouvert d'un parquet en bon état,
Les murs est recouvert de peinture en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cet espace est équipé :

- De points lumineux plafonnier
- D'un radiateur de chauffage
- D'une fenêtre aluminium coulissante avec vitrage simple, et un panneau vitré fixe

WC

Porte gauche :

Le sol est recouvert d'un carrelage, en bon état,
Les murs sont recouverts de carrelage, en bon état,
Le plafond est recouvert de peinture en état d'usage

Cet espace est équipé :

- D'une petite fenêtre bois vitrage simple
- D'un éclairage latéral
- D'une cuvette WC avec chasse d'eau encastrée

SALLE D'EAU

Deuxième porte gauche

Le sol est recouvert d'un carrelage en bon état,
Les murs est recouvert de carrelage en bon état.
Le plafond est recouvert de peinture en bon état.

Cette pièce est équipée :

- D'une vasque alimentée par un robinet, reposant sur meuble
- D'un espace douche avec protection murale carrelage en état d'usage et système douche
- D'un point lumineux plafonnier
- D'un radiateur sèche serviettes
- D'une fenêtre bois simple vitrage



Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Commissaire de Justice
Bertrand TRUTTMANN .

